

Questions aux candidats à l'élection présidentielle

Nous sommes des enseignants de lettres et d'autres disciplines, des professeurs des écoles, des citoyens, animés par un idéal scolaire de gauche, porté depuis la Révolution française par Condorcet, Jules Ferry, Jean Zay, Langevin-Wallon, etc., et abandonné depuis quelques décennies par la gauche de gouvernement.

Réunis dans un collectif fondé en 2000, nous sommes en lutte, depuis la "réforme" Allègre, contre l'affaiblissement, le dévoiement, voire la disparition de l'enseignement de la langue et de la littérature et contre une série de transformations, menées avec une cohérence paradoxale et un acharnement sans relâche par tous les gouvernements, qu'ils soient de droite (Ferry, Fillon, Darcos, Chatel) ou qu'ils se prétendent de gauche (Lang, Peillon, Vallaud-Belkacem), et qui ont pour conséquence une baisse graduelle des exigences et des résultats de l'école publique. Nous dénonçons cette convergence délétère de politiques qui délaissent peu à peu la visée humaniste de l'enseignement au profit d'orientations étroitement utilitaires, et considèrent d'abord l'Éducation nationale comme un « coût » à réduire plutôt qu'un devoir fondamental de l'État vis-à-vis de ses citoyens.

Ce questionnaire n'a pas pour seul objectif de collecter les réponses des candidats, il est aussi une invitation à modifier en profondeur les cadres conceptuels auxquels se sont référés tous les politiques au pouvoir depuis 40 ans. Il s'adresse aux candidats qui auraient le courage, comme le disait Paul Ricoeur, de retrouver *les promesses non tenues du passé* .

Nous espérons que l'école sera au cœur de vos préoccupations car l'avenir de l'école publique, c'est l'avenir de la démocratie.

C'est pourquoi en tant que professeurs de terrain engagés dans un combat en faveur d'une école de qualité pour tous, nous vous soumettons les questions suivantes.

PREALABLES

Abrogez-vous la dernière réforme du collège, qui retire 540 heures de cours aux élèves sur l'ensemble de leur parcours de la 6e à la 3e (soit l'équivalent d'une demi-année) ?

Abrogez-vous, dans le primaire, la réforme des rythmes scolaires, qui déstabilise les écoles et épuise les élèves ?

Défendrez-vous la transmission des savoirs comme la mission principale de l'école ?

Rétablirez-vous dans le primaire et dans le secondaire les heures nécessaires aux différentes disciplines, heures perdues¹ au fil des réformes au profit de dispositifs à l'utilité contestable (TPE, EPI, AP², etc.) ?

Supprimerez-vous toute référence à un « socle de compétences », ce smic culturel d'inspiration managériale³ ?

Et supprimerez-vous par conséquent le principe même du « livret de compétences » (quelle qu'en soit la forme) pour évaluer le niveau des élèves ?

NOUVELLES DISPOSITIONS

¹ Environ 600 heures en français, soit l'équivalent de deux années ; en mathématiques, entre 36 et 144 h au collège selon les horaires variables de la réforme 2016 (cf <https://www.sauv.net/20150712%20Grilles%20horaires%202002-2015.pdf>), et 132 heures pour un lycéen de S depuis la réforme Chatel de 2010 (<http://apmep.poitiers.free.fr/IMG/pdf/reforme-du-lycee.pdf>), etc.

² Travaux Personnels Encadrés, Enseignements Pratiques Interdisciplinaires, Aide Personnalisée (mais en classe entière...)

³ Cf. http://www.sauv.net/appel_compences.php

1) Sur les contenus

- Que comptez-vous faire pour que les élèves maîtrisent en fin de collège un niveau correct de syntaxe, d'orthographe et de vocabulaire français ?
- Quelle place réserverez-vous à l'enseignement de la littérature dans l'enseignement secondaire ? en termes d'heures ? en termes d'exigences attendues des élèves ?
- Ouvrirez-vous à tous les élèves du secondaire la possibilité d'étudier le latin et le grec, véhicules de références communes et ferments d'ouverture à l'altérité culturelle ?
- Quelle place prévoyez-vous d'accorder à l'enseignement des arts ?
- Seriez-vous favorable à des mesures remettant le numérique à l'école à sa juste place, celle d'un outil, non exclusif ?

2) Sur la prise de décision et la liberté pédagogique

- Pensez-vous qu'il soit du rôle des politiques de définir les programmes scolaires ? dans quelle mesure ?
- Continuerez-vous à confier l'élaboration des programmes au Conseil Supérieur des Programmes, actuellement constitué d' « experts » ignorants des réalités des classes ?
- Comment envisagez-vous de tenir compte de l'expérience des professeurs en exercice dans l'élaboration des programmes et dans leur application ?
- Comment pensez-vous garantir la liberté pédagogique des professeurs ?

3) Sur ce qu'on exige des élèves ?

- Quelle place, quelle forme et quelle fonction donneriez-vous à l'évaluation des acquis des élèves ?
- Quels dispositifs d'aide proposeriez-vous pour les élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage ?
- Qu'envisageriez-vous en cas d'échec persistant en fin d'année scolaire : redoublement ? tutorat ? orientation ? rétablissement des postes de personnels chargés d'aider les élèves en difficulté ? de personnels chargés de l'encadrement ? etc.
- Jugez-vous important de réduire les effectifs des classes ? Quel serait pour vous le maximum d'élèves par classe pour permettre un travail fructueux ?
- Envisagez-vous d'inscrire dans les textes l'obligation du travail à la maison pour les élèves, en l'assortissant des aides nécessaires dans l'établissement pour ceux qui le souhaiteraient. (heures d'études, personnels chargés de l'aide, etc.)
- Comment pensez-vous garantir le niveau de certification et la valeur nationale des diplômes délivrés par l'Education nationale (Brevet, Bac) ?

4) Sur la formation des professeurs

- Quels niveaux et quels types d'études supérieures devraient être requis pour recruter les futurs professeurs ?
- La formation devrait-elle être différente selon les niveaux d'enseignement auxquels se destinent les futurs enseignants ? Si oui, selon quels principes ?

- Pensez-vous que les sciences de l'éducation soient utiles à la formation des professeurs ?
- Quels domaines devraient être abordés dans cette formation ?
- Seriez-vous favorable à une formation des maîtres rémunérée (cf les IPES d'autrefois), avec engagement de servir l'Etat pendant X années ?

5) Sur les conditions du métier de professeur

- Quel serait, selon vous, le minimum décent pour un salaire de professeur débutant titulaire d'un concours (CAPES ou CRPE) ?
- Quel devrait être, pour un professeur, le minimum d'heures de présence en classe? Doit-on définir un maximum ? Pensez-vous qu'il faille modifier le statut actuel ?
- Comment pensez-vous définir, pour un professeur, le temps de présence exigible dans l'établissement (en plus des heures de classe) ? Garantirez-vous un temps libre suffisant et à quelle hauteur, pour la préparation des cours, la recherche, la formation continue et la corrections des copies ?
- Comment envisagez-vous de gérer le problème des remplacements ? Pensez-vous rétablir un corps de professeurs titulaires remplaçants en nombre suffisant ?
- Quel devrait être le rôle des inspecteurs ?
- Qui doit évaluer les enseignants ? Selon quelles modalités ?

6) Sur des aspects de politique générale

- Adopterez-vous des mesures pour lutter contre le système actuel d'affectation en collège et en lycée qui permet une ségrégation par niveau et qui crée des ghettos d'élèves faibles et des enclaves protégées d'élèves qui réussissent ?
- Pensez-vous maintenir la logique du « projet d'établissement » ? Si oui, comment pensez-vous maintenir l'égalité de l'offre éducative des différents établissements ?
- Selon vous, est-il légitime que l'Etat accorde des financements à l'enseignement privé sous contrat ? Si oui dans quelles proportions et à quelles conditions ?
- Seriez-vous prêt à supprimer le statut concordataire de l'Alsace-Lorraine qui oblige l'Etat à y financer l'enseignement religieux ?
- Quelles lois envisageriez-vous pour tenir l'école à l'abri des forces de pression économiques (publicité, kits d'enseignement fournis par des organismes marchands, contrats exclusifs avec Microsoft, sous-traitance de certaines questions d'enseignement à des groupes privés, comme la certification Voltaire), question qui relève aussi de la défense de la laïcité.
- Pensez-vous que l'entreprise soit un modèle pour l'école, tant dans les contenus que dans l'organisation ?
- Envisagez-vous de vous démarquer des recommandations de l'OCDE en matière d'éducation ?

CONCLUSION

Comment définiriez-vous ce que doit être le rôle de l'école dans notre société ?